

04 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 04/04/03](#)

Entretien du parc informatique de la Justice

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un contrat d'entretien du matériel informatique utilisé par le Service public fédéral Justice.

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un contrat d'entretien du matériel informatique utilisé par le Service public fédéral Justice.

Ce contrat, conclu pour cinq ans avec la firme SIMAC, porte sur l'entretien de tout le matériel informatique de l'Administration centrale, des cours et tribunaux, des maisons de justice et de la Direction générale Exécution des peines et mesures. L'incidence budgétaire globale, sur cinq ans, est estimée à 2.907.784, 73 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe